



## Après un mariage/partenariat célébré au Chili: inscription dans le registre suisse de l'état civil

11.04.2022

### Documents à soumettre

- Document original "Certificado de matrimonio/Acuerto de Unión Civil".
- Extrait du registre de mariage/partenariat (Acta de matrimonio/Acuerto de Unión Civil M-1M y M1-C).  
À demander directement auprès de l'office d'état civil. Avec apostille.
- Adresse des conjoints ou partenaires.

### Si un des conjoints ou partenaires suisse est domicilié en Suisse :

- Photocopie du Passeport.
- Indication adresse en Suisse.

### Pour le conjoint/partenaire (homme ou femme) de nationalité étrangère (non suisse):

- Document original "Certificado de nacimiento".
- Photocopies du passeport ou carte d'identité.
- Acte original relatif à l'état civil **avant** le mariage ou partenariat enregistré:
  - a) Divorcé(e)
    - Document original "Certificado de matrimonio/Acuerto de Unión Civil con la inscripción del divorcio/disolución del Acuerdo Unión Civil".
    - Jugement de divorce/dissolution du partenariat enregistré. Avec apostille.
  - b) Veuve/veuf
    - Document original "Certificado de matrimonio/Acuerto de Unión Civil".
    - Document original "Certificado de defunción" du conjoint décédé.

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne doivent pas être datés de plus de six mois (les certificats obtenus en ligne ne doivent pas être datés de plus de 60 jours). Ils ne sont pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Documents chiliens en ligne <https://www.registrocivil.cl/principal/servicios-en-linea/servicios-en-linea>

Pour les documents établis à l'étrangers (documents non établis par les autorités chiliennes): Veuillez vous renseigner directement auprès de la représentation suisse.

### Traduction

Toute décision judiciaire (dans une langue officielle de la Suisse: allemand, français ou italien).

Exception : Jugement de divorce/dissolution de l'accord de partenariat

## Légalisation

Les déclarations notariées, les actes de mariage, les actes de naissance et les décisions judiciaires doivent être **apostillés** avant d'être soumis à la Représentation Suisse.

Autorités compétentes au Chili :

Ministerio de Relaciones Exteriores  
Agustinas 1320  
Santiago

Ministerio de Justicia  
Moneda 1155  
Santiago

Registro Civil e Identificación  
Amanda Labarca 70  
Santiago

Informations complémentaires: <https://apostilla.gob.cl/apostilla/donde-puedo-solicitar-la-apostilla>

## Emoluments

L'inscription du mariage/partenariat dans le registre suisse de l'état civil est gratuite.

## Informations supplémentaires

Un mariage valablement célébré à l'étranger entre personnes du même sexe est reconnu en Suisse en tant que partenariat enregistré.

L'accord d'Union Civil chilien entre personnes de sexe différent n'est pas reconnu en Suisse.